

19 → 22 nov. 2025

Olivier Coulon- Jablonka

Sima Khatami

Non-Lieu

théâtre | création 2025 | coproduction
durée : 2h30
(avec entracte de 15 minutes)

**Spectacle coréalisé avec le Théâtre Sorano,
dans le cadre de SUPERNOVA #10**

Entretien Olivier Coulon-Jablonka et Sima Khatami

D'où vient votre intérêt pour le travail de la justice et plus singulièrement le cas de la mort de Rémi Fraisse ?

Olivier Coulon-Jablonka — Nous voulions travailler sur le mouvement des gilets jaunes et les suites judiciaires données aux affaires des mutilés, qui ont en partage une même dramaturgie. Mais le secret de l'instruction nous empêchait de privilégier la méthode documentaire qui caractérise notre travail. Ces questions nous ont occupés à un moment où les théâtres étaient fermés, durant la pandémie, et nous avons commencé à suivre des procès. On ne pouvait pas aller au théâtre, mais on pouvait aller au tribunal. Nous avions envie de travailler sur la justice.

Sima Khatami — À cette même période, la Cour de cassation a rendu un non-lieu définitif dans l'affaire de la mort de Rémi Fraisse. Tous les avocats que nous rencontrions alors nous parlaient de ce dossier. Nous avons découvert ces 10 000 pages, qui sont effectivement incroyables. Le théâtre arrivait après le travail de la justice et un autre espace était imaginable.

Comment vous emparez-vous du terme « non-lieu » ?

S. K. — Juridiquement, c'est quand il n'y a pas assez d'éléments dans un dossier d'instruction pour poursuivre quelqu'un. La procédure est alors abandonnée, ce qui veut dire que les différentes versions présentes dans le dossier ne seront jamais confrontées.

O. C.-J. — Nous voulons travailler, en creux, sur la raison pour laquelle il n'y a pas eu de procès, faire l'autopsie d'un non-lieu. Notre travail n'est pas de trancher entre les versions qui n'ont pas pu s'exprimer, mais de les mettre en jeu publiquement. Pour cela, nous plongeons dans l'argumentaire du commandement hiérarchique et examinons non seulement les textes de loi qui sont convoqués, mais aussi les jeux rhétoriques utilisés, de façon à faire apparaître des schémas communs à d'autres affaires.

Comment avez-vous utilisé ce matériau brut pour écrire le spectacle ?

S. K. — Nous avons dû apprendre à nous orienter dans les 10 000 pages du dossier. Il a fallu com-

prendre sa rythmicité et sa structure générale. Puis nous avons sculpté le matériau comme on taille un bloc de marbre. Nous sommes passés à 2 000 puis 400 et enfin environ 90 pages. Pour arriver à une structure en deux parties : un segment qui va de l'instant de la mort de Rémi Fraisse, à la fin de la procédure, puis une partie où les gens sont convoqués dans une agora. Il n'y a pas eu de procès, mais nous fabriquons un tribunal fictif. Nous n'inventons pas les arguments, mais tissons à l'intérieur.

O. C.-J. — Notre geste d'écriture est là, dans un certain effacement mais un grand souci d'exactitude et de précision. Nous voulions rester fidèles à la langue juridique tout en la rendant acceptable pour un plateau de théâtre. Quand nous écrivons, nous sommes un peu comme des enquêteurs. De la juxtaposition des différentes versions naît déjà de la fiction dans le dossier, il s'agit d'en révéler la logique.

Comment accueillez-vous ces germes de fiction dans votre travail ?

S. K. — Par le montage, qui fabrique du sens. C'est la logique du cinéma, où l'on fabrique du sens à partir d'un matériau. Ces archives dissimulent une forme de fiction. Il s'agit de démonter et de remonter le temps pour montrer la construction à l'œuvre dans le dossier. Certains pans de l'enquête durent des années et certains procès-verbaux ont pris dix heures, mais ne noircissent que quinze pages. Tout n'est donc pas retranscrit. Il nous faut travailler à l'intérieur de ces interstices.

Et il y a aussi beaucoup de répétitions.

O. C.-J. — Si on enlève ces répétitions, quelque chose se passe. Ces effets de masse masquent l'endroit de la contradiction. Il y a un effet de dilution des informations dans le dossier. Si nous avons tenu à respecter une certaine rythmicité de la procédure, nous cherchons aussi à les dévoiler.

Quel est ici pour vous le rôle du théâtre ?

S. K. — Nous aimerions qu'au théâtre cette histoire puisse être entendue, qu'elle soit enfin représentée. En tant qu'iranienne, je suis arrivée en France avec une grande foi dans la démocratie, mais force est de constater qu'après six ans de procédure, le résultat, c'est le recouvrement de cette affaire par d'autres moyens. Il ne s'agit pas d'apporter la vérité, mais de poser le problème de la vérité.

O. C.-J. — Le théâtre vient ouvrir un espace démocratique, qui à mon sens est en train de se refermer. On peut y donner à entendre des voix qui ont été étouffées. Mais la démocratie, ça n'est pas le consensus. Notre travail n'est pas de faire en sorte que tout le monde – dans le public – tombe d'accord, mais plutôt d'acter et mettre en scène des visions et des idéologies différentes pour les faire dialoguer. [...]

*par Vincent Théval
pour le Festival d'Automne*



Retrouvez la suite de cet entretien sur notre site en scannant ce QR code

Comment rendre visible une affaire soldée par un non-lieu? Dixans après la mort de Rémi Fraisse lors d'un rassemblement contre le barrage de Sivens, le metteur en scène Olivier Coulon-Jablonka et la cinéaste Sima Khatami font du théâtre le lieu d'un questionnement démocratique.

La nuit du 25 au 26 octobre 2014, la base vie du chantier du barrage de Sivens est le terrain de violents affrontements. À 1h45, on retrouve le corps sans vie du manifestant écologiste Rémi Fraisse. Foisonnante somme de témoignages, pièces à conviction, rapports d'experts et auditions, le dossier d'instruction qui examine ces faits a rejoint les archives judiciaires à la suite de l'ordonnance de non-lieu délivrée en 2018. Il n'y aura pas de procès, pas de confrontation entre les versions qui s'affrontent; ces 10 000 pages sont comme une pièce écrite sans avoir jamais pu être jouée. Avec les moyens du théâtre, la rigueur d'un travail documentaire et une grammaire empruntée au montage cinématographique, Olivier Coulon-Jablonka et Sima Khatami proposent une plongée dans ce dossier, matière première d'un texte pris en charge par sept interprètes, qui alternent les rôles pour en rejouer certains fragments et les mettre en regard. À la fois exposition d'éléments bruts et enquête sur l'enquête, *Non-lieu* embrasse l'incertitude pour épaissir notre approche du réel.

Vincent Théval
pour le Festival d'Automne

écrit et créé par

Olivier Coulon-Jablonka et
Sima Khatami

avec

Farid Bouzenad, Valentine
Carette, Arthur Colzy, Milena
Csergo, Eric Herson-Macarel,
Julien Lopez, Charles Zevaco

metteur en scène

Olivier Coulon-Jablonka

cinéaste / plasticienne

Sima Khatami

création Lumière

Yannick Fouassier

création sonore

Samuel Mazzotti

costumière Delphine Brouard

assistée de Sibel Agogué

régie plateau Alex Gicquel

régie générale Leandre Garcia
Lamolla

Conseiller juridique Raphaël
Kempf - avocat

création le 14 octobre 2025 La
Commune, CDN d'Aubervilliers
Dans le cadre du Festival d'Automne à Paris

production

Compagnie Moukden-Théâtre
Le Moukden-Théâtre est une
compagnie conventionnée par
la DRAC Île-de-France et par
la région Île-de-France au titre
de la permanence artistique et
culturelle.

coproduction

La Commune, CDN d'Aubervilliers Festival d'Automne à Paris Théâtre la Vignette, scène conventionnée, Université Paul Valéry, Montpellier / GIE FONDOC, théâtre Garonne, scène européenne - Toulouse, Le Parvis, scène nationale Tarbes - Pyrénées

avec le soutien de l'Echangeur, cie Public Chéri, le théâtre de La Fonderie, la Générale Nord-Est, Les Laboratoires d'Aubervilliers.

avec la participation artistique du Jeune Théâtre National, du FONDOC - Fonds de soutien pour la création contemporaine en Occitanie.

remerciements

Le CRAS à Toulouse, Véronique, Claire, Arié, Sylvain, Jean-Claude, Sylvie, Christian et Françoise, tous.tes les Camille



Olivier Coulon - Jablonka

Olivier Coulon-Jablonka, né en 1979, est metteur en scène et dirige le Moukden-Théâtre. Formé en philosophie à la Sorbonne et au Conservatoire d'art dramatique, il crée un théâtre politique mêlant textes classiques et documents contemporains. Influencé par Brecht, il explore le rapport entre théâtre et Histoire. Il a travaillé avec de nombreux centres dramatiques nationaux et festivals. Parmi ses créations marquantes : *81 avenue Victor-Hugo*, *La Trêve*, *Kap o Mond !* et *Ceci est un spectacle*, mêlant théâtre et cinéma.



Sima Khatami

Sima Khatami est une cinéaste et artiste pluridisciplinaire franco-iranienne, formée aux Beaux-Arts de Téhéran et de Paris. Son travail mêle cinéma, performance, arts visuels et théâtre, explorant les liens entre art, mémoire et politique à partir de matériaux documentaires. Elle a réalisé plusieurs films présentés dans des festivals internationaux (*Être Jérôme Bel*, *Flowers*, *I See You...*), et collaboré avec de nombreux artistes (Boris Charmatz, Boltanski...). En 2020, elle crée *La Trêve* avec Olivier Coulon-Jablonka, puis *Ceci est un spectacle* (2022), fusion de théâtre et cinéma.

THÉÂTRE GARONNE

scène européenne

THÉÂTRE SORANO

Pour suivre
nos actualités!



1, avenue du Château d'eau
31300 Toulouse
Tél. billetterie : +33 (0)5 62 48 54 77
theatregaronne.com

Le théâtre Garonne est subventionné par le ministère de la Culture,
Direction Régionale des Affaires Culturelles Occitanie, la Ville de Toulouse,
le Département de la Haute-Garonne,
la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée.